



CSA SD de repli – 21 mars 2024

◆ Ouverture de la séance

Présents

Monsieur le DASEN Adjoint – Monsieur le chef de division – Madame Pellegrinetti
représentants FO – FSU – UNSA – SNALC

◆ Modifications depuis le CSA du 12 mars :

Au collège Jean Moulin d'Alès, le poste supprimé occupé en HG devient un poste vacant supprimé
Au collège Gaston Doumergues de Sommières, le poste supprimé occupé de Techno devient un poste vacant supprimé

Au collège Les Oliviers de Nîmes, le BMP de 10h en musique devient un CR Reçu du lycée Alphonse Daudet

Au collège Romain Rolland de Nîmes, il est confirmé au SNALC un BMP de Mathématiques pour 4,5h – couplage en attente

La prudence a guidé l'ouverture des postes en Lettres et Mathématiques (besoins augmentés avec la mise en place de la réforme des enseignements en groupes de niveau)

L'ouverture demandée par le SNALC d'un poste de LM au collège de Calvisson est bien confirmé.

L'attention est attirée sur les BMP du secteur de Bagnols qui peuvent disparaître au profit de postes partagés.

En cas de réajustement en juin, il ne sera pas structurel : il portera essentiellement sur la réserve d'heures (0,45 % du volume total conservé).

La situation des langues sur le département est à nouveau évoquée : effectifs pléthoriques en espagnol, peu d'allemand ou d'italien. La rupture dans la continuité des enseignements est soulevée. La question de la ZR Italien est abordée.

Un GT «langues » en lien avec un GT « sectorisation du bassin alésien » sont annoncés pour étudier ces problématiques, ils sont projetés pour la rentrée 2025.